



NOTE DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

CONTEXTE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2017.

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 769 086,09 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	545 883,77 €
Excédent d'investissement cumulé :	240 222,32 €
Reste à réaliser N+1 :	- 17 020,00 €

Résultat cumulé	769 086,09 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement fait ressortir un résultat de clôture cumulé de 545 883,77 €.

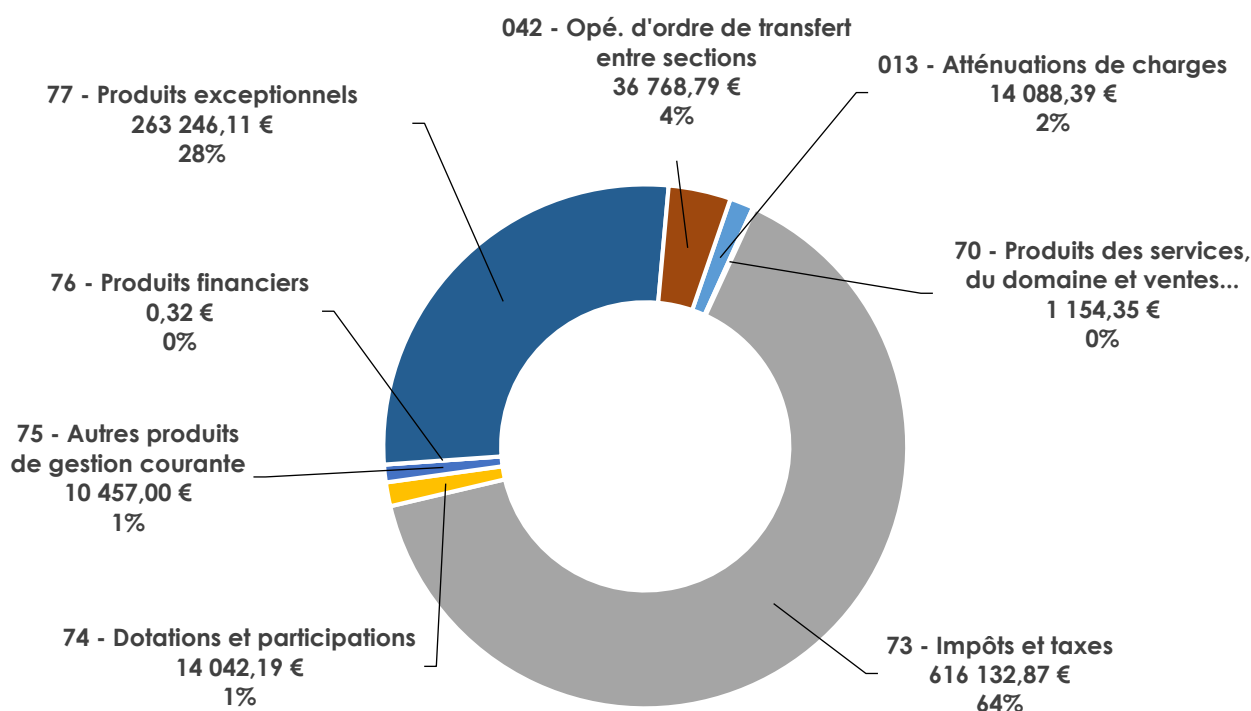
➤ Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 955 890,02 €, soit une augmentation de 38,08 % par rapport à 2016, principalement due à la cession de la maison du 11 rue de la montagne.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2017
013 - Atténuations de charges	14 088.39 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes...	1 154.35 €
73 - Impôts et taxes	616 132.87 €
74 - Dotations et participations	14 042.19 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 457.00 €
Total des recettes de gestion courante	655 874.80 €
76 - Produits financiers	0.32 €
77 - Produits exceptionnels	263 246.11 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	919 121.23 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	36 768.79 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	36 768.79 €
TOTAL	955 890.02 €

Recettes de fonctionnement : CA 2017



Chapitre 013 - Atténuations de charges : Il s'agit des remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 73 - Impôts et taxes : Ce chapitre représente 64% des recettes de fonctionnement. Il comprend notamment les taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti) pour un montant de 407 048 €, l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour 160 409 € et la taxe locale sur la publicité extérieure pour 18 557,63 €.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Dans ce chapitre figure la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour un montant de 8 240 €.

Chapitre 75 -Autres produits de gestion courante : Il s'agit principalement de l'encaissement des locations de la salle Boureau pour un montant de 10 145 €.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Dans ce chapitre figure le produit des cessions du véhicule utilitaire et de la vente de la maison du 11 rue de la montagne.

Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections : ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires pour la cession du véhicule utilitaire du service technique et la vente de la maison du 11 rue de la montagne. Elles ne donnent pas lieu à encaissements.

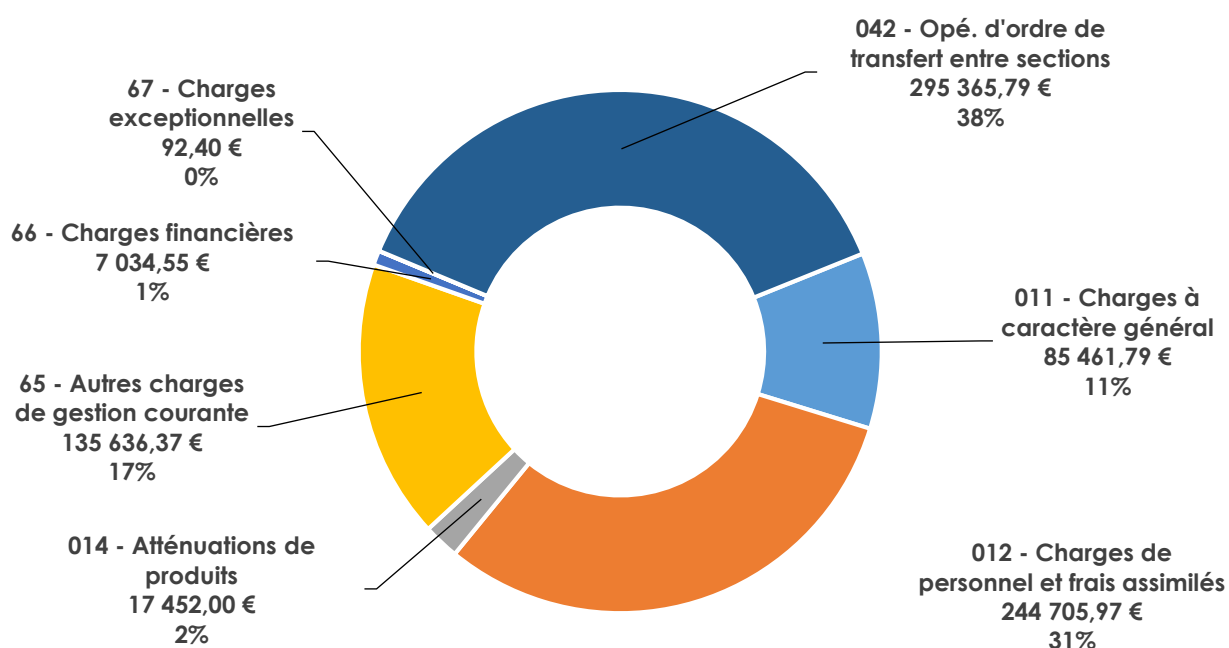
➤ **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 785 748,87 €, soit une augmentation de 54,10 % par rapport à 2016.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2017
011 - Charges à caractère général	85 461.79 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	244 705.97 €
014 - Atténuations de produits	17 452.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	135 636.37 €
Total des dépenses de gestion courante	483 256.13 €
66 - Charges financières	7 034.55 €
67 - Charges exceptionnelles	92.40 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	490 383.08 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	295 365.79 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	295 365.79 €
TOTAL	785 748.87 €

Dépenses de fonctionnement : CA 2017



Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance

Chapitre 012 - Charges de personnel : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Elles représentent 31% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 17 452 €.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre retrace les dépenses afférentes au Syndicat Intercommunal des centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (CPRH) pour 1 409,85 €, le versement des indemnités des élus pour 18 818,56 €, les subventions de fonctionnement aux associations pour 4 371,85 €, la subvention au CCAS qui s'élève à 6 000 € et la participation de la commune aux frais liés à la scolarité des enfants de Bussy-Saint-Martin pour 103 895,31 €.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette pour un montant de 7 034,55 €.

Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections : ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires pour la cession du véhicule utilitaire du service technique et la vente de la maison du 11 rue de la montagne. Elles ne donnent pas lieu à des décaissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement fait ressortir un résultat de clôture cumulé excédentaire de 240 222,32 €.

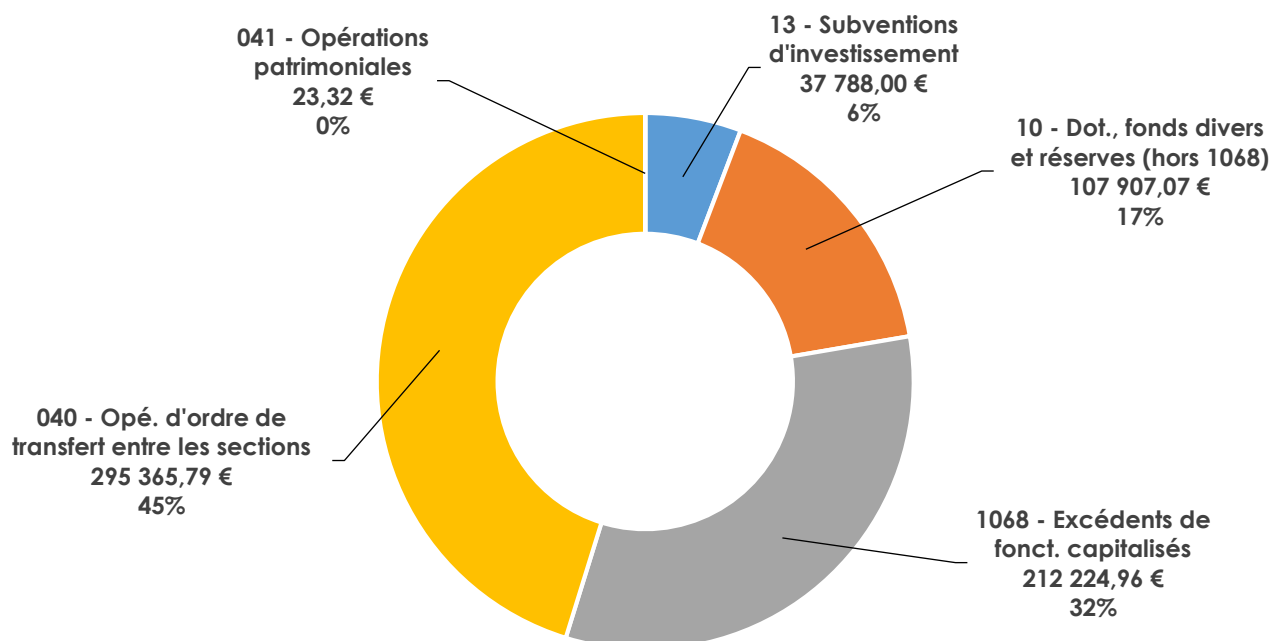
➤ Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 653 309,14 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2017
13 - Subventions d'investissement	37 788.00 €
Total des recettes d'équipement	37 788.00 €
10 - Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	107 907.07 €
1068 - Excédents de fonct. capitalisés	212 224.96 €
Total des recettes financières	320 132.03 €
Total des recettes réelles d'investissement	357 920.03 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre les sections	295 365.79 €
041 - Opérations patrimoniales	23.32 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	295 389.11 €
TOTAL	653 309.14 €

Recettes d'investissement : CA 2017



Les principales recettes ont été constituées par :

- une subvention du département d'un montant de 35 000 € pour la réfection des trottoirs de la rue des sources, d'une subvention de l'état pour un montant de 2 788 € pour la réfection des murs du cimetière,
- le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 93 019,51€,
- la taxe d'aménagement pour 14 887,56 €,
- l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2016 au financement de la section d'investissement à hauteur de 212 224,96 €.
- l'intégration du résultat de clôture du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Immeuble de la Perception (SIGIP) de Ferrière en Brie suite à sa dissolution pour un montant de 51 200,04 €,

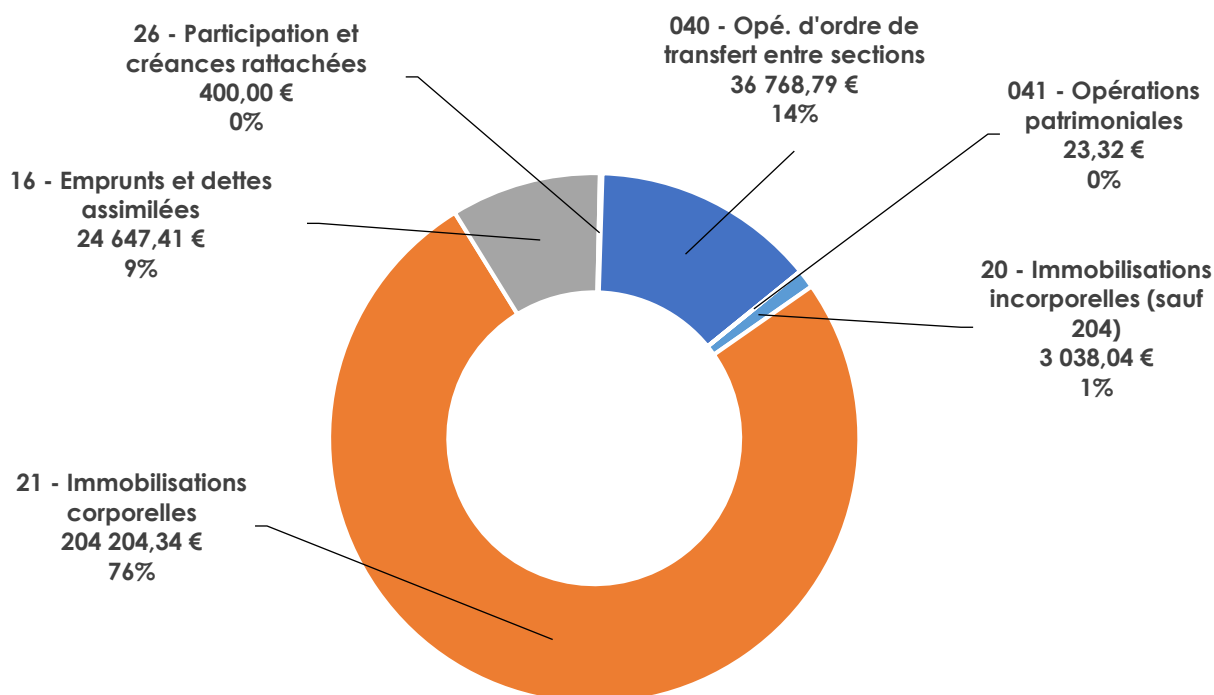
➤ Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 269 081,90 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2017
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 038,04 €
21 - Immobilisations corporelles	204 204,34 €
Total des dépenses d'équipement	207 242,38 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 647,41 €
26 - Participation et créances rattachées	400,00 €
Total des dépenses financières	25 047,41 €
Total des dépenses réelles d'investissement	232 289,79 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	36 768,79 €
041 - Opérations patrimoniales	23,32 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	36 792,11 €
TOTAL	269 081,90 €

Dépenses d'investissement : CA 2017



Les principaux investissements de l'année 2017 ont été les suivants :

- la réfection des trottoirs de la rue des sources pour 155 903,30 €,
- la création d'espaces verts dans la rue des sources pour 3 622,80 €,
- la réfection des murs du cimetière pour 16 728 €,
- la création d'un ossuaire pour 3 180 €,
- l'acquisition d'un véhicule électrique pour 14 181,64 €,
- l'acquisition de deux actions de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Marne et Gondoire Aménagement pour 400 €,
- l'achat de matériel informatique pour 2 034 €,
- l'achat d'un taille-haies pour 1 834,80 €

Le remboursement du capital de la dette pour l'année 2017 est de 24 647,41 €. L'encours de la dette au 31/12/2017 est de 265 781,83 €.

➤ Les principaux ratios financiers

Informations financières - ratios	€/habitant	Moyennes nationales de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement/population	673.60	621.00
Produit des impositions directes/population	559.13	341.00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1262.53	778.00
Dépenses d'équipement brut/population	284.67	253.00
Encours de dette/population	398.94	621.00
DGF/population	11.32	171.00

*communes de 500 à moins de 2000 habitants en 2015